

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2011

La séance est ouverte à 20h.35, par M. Samuel VILLARS, président du Conseil municipal.

Présents: Madame Monique MEYER, Maire.

Monsieur Eric ĠARDI, adjoint. Monsieur René JEMMELY, adjoint.

Mesdames Catherine LUGINBÜHL et Gloria ROSENBERG, Messieurs Luca BONAITI, Didier FLECK, Jean-Pierre GAILLARD, Laurent GARRIGUES, Olivier GOY, Olivier JUNGO, Yves MERMIER, Jan SLETTENHAAR et Samuel VILLARS, conseillères et conseillers municipaux.

Excusés: Madame Claire-Lise HALDEMANN et Monsieur Philippe ISELI, conseillère et conseiller

municipaux.

Avant de passer dans le vif du sujet, M. VILLARS informe que le point 6 de l'ordre du jour est à tracer, car les conseillers se sont déjà prononcés sur ce sujet le 16 février 2010 et que cela a même été mentionné dans Avusy Actualités du mois d'octobre 2010.

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2011 ;
- 2) Communications du bureau du Conseil municipal;
- 3) Communications de l'Exécutif;
- 4) Présentation des comptes de l'exercice 2010, en 1ère lecture ;
- 5) Cession hors-ligne de MM. PILLET à la Commune d'Avusy, au chemin des Quoattes ;
- 6) Echange de parcelles entre M. BALZ et la Commune d'Avusy ;
- 7) Approbation du vote de l'ACG, concernant le prélèvement de 1'1 million sur le FIC, pour financer la liaison de certaines communes au réseau de la fibre optique ;
- 8) Propositions de motions et résolutions ;
- 9) Rapports des commissions ;
- 10) Fixation des dates des réunions de commissions ;
- 11) Questions et divers.

Décisions prises durant cette séance du Conseil municipal

- Aucuns conseillers ne s'opposent au vote de l'ACG pour le prélèvement de 1,1 mio sur le FIC pour la fibre optique.
- Exonération de la taxe professionnelle: 3 pour / 5 contre / 2 abstentions. Suite à ce vote, les conseillers sont unanimes pour ne pas attribuer le mandat à la commission finances d'étudier une exonération partielle.

- Attribuer le mandat à la commission économie d'étudier la production de déchets émise par les entreprises et les moyens de les traiter. Unanimité.
- Attribuer le mandat à la commission sociale d'étudier la possibilité de créer une ludothèque/bibliothèque. Unanimité.
- Attribuer le mandat à la commission civisme d'organiser une soirée pour la population. Unanimité.
- Attribuer le mandat à la commission civisme de rédiger une résolution à l'attention du Conseiller d'Etat en charge du DSPE pour marquer notre souci quant au manque d'effectif de police dans notre région. Unanimité.
- Attribuer le mandat à la commission civisme d'établir un code de procédures communales pour la gestion des incivilités. 6 pour / 1 contre / 3 abstentions.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2011

M. FLECK, sous le point 1 des décisions prises durant la séance du Conseil municipal : Il s'agit de 3 voix pour passer à une rencontre annuelle avec la population et non pour le maintien à 2 rencontres.

M. GOY n'étant pas encore arrivé, M. VILLARS lit les remarques dont il a fait part téléphoniquement, à savoir : page 1, dernière ligne, attribuer le mandat à la commission **travaux** et pas environnement.

Page 5, point 6.3, 2^{ème} paragraphe : rajouter après candélabre, à la commission aménagement.

Ces remarques étant apportées, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

- 2.1 Dans le but de faciliter la tâche des prochains conseillers et de ne pas être pris de court, M. VILLARS demande aux présidents des commissions de lui remettre la liste des points en suspens pour le lundi 9 mai prochain à 12h.00. D'avance merci.
- 2.2 Bulletin communal : Rappel pour le délai de remise des articles, le mardi 26 avril prochain.
- 2.3 Vu le délai entre cette séance du Conseil municipal et la prochaine, avec en plus, les vacances qui viennent s'intercaler, l'ordre du jour sera transmis par e-mail aux membres du bureau du Conseil municipal pour approbation, avant de la faire parvenir au secrétariat.

3. Communications de l'Exécutif

3.1 Démission de Pierrot TERRIER

Madame le Maire informe que M. TERRIER prendra sa retraite au 30 juin prochain. Cependant, ayant quand même quelques jours de vacances à prendre, il ne sera plus parmi nous à compter du 27 mai.

Nous aurons bien entendu l'occasion de lui dire merci, mais Mme MEYER profite d'ores et déjà de le remercier pour les 8 ans « passés ensemble ».

M. Henri GANGLOFF entrera en fonction le 2 mai et nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

3.2 <u>Cérémonie pour les conseillers sortants</u>: lundi 30 mai à 18h.30 au Centre communal. Concerne une dizaine de personnes qui se sont succédé (verbe pronominal au participe passé invariable) depuis le début 2007, début de la législature. Cette petite fête sera suivie d'un apéritif dînatoire.

3.3 Sortie des aînés

Jeudi 12 mai. Mme MEYER souhaite savoir qui de la commission sociale sera présent. Elle aimerait également que M. GANGLOFF se joigne à eux.

3.4 Parcelle BALZ

La commission foncière étudie le cas aujourd'hui.

Si tout est en ordre, l'acte devrait être signé avant le 31 mai prochain.

3.5 Terminus bus L

Une délégation des riverains du chemin des Quoattes a été reçue mardi passé, en compagnie des TPG et de la DGM.

Il découle de cet entretien qu'il n'est pas possible de déplacer le terminus à un autre endroit. Toutefois, le consensus de décaler cet arrêt de quelques mètres a été accepté, un abris-bus ainsi que des toilettes chimiques pour les conducteurs sont prévus. Enfin des palissades pourront être installées pour les voisins de ce terminus.

M. BURRI du bureau BCBH, ancien directeur de l'OTC est mandaté pour nous faire une esquisse de projet.

A suivre...

3.6 Chemin des Quoattes

Les bornes et les signalisations, avalisées par la DGM sont posées.

3.7 Cimetière

Nous avons dû procéder à la séparation du compteur d'eau du cimetière, qui était rattaché à la cure.

Reste encore les différents bassins à installer et tout sera mis en eau pour la saison.

3.8 Course du Coteau

La commune n'y a pas participé cette année.

Un traditionnel tournoi de foot des élus est organisé le dimanche 25 juin et personne ne semble plus intéressé.

M. JEMMELY regardera s'il est possible de constituer une équipe au niveau de la Champagne.

4. <u>Présentation des comptes de l'exercice 2010, en 1ère</u> lecture

Mme MEYER propose, comme à l'accoutumée de s'arrêter uniquement sur les commentaires des postes qui le méritent.

Chacun pourra retrouver sur les « notes explicatives » remises avec les documents ce soir, les explications sur les postes importants.

Il est, par ailleurs, bien évident que l'Exécutif et le secrétaire communal se tiennent à la disposition des conseillers qui auraient des questions supplémentaires entre cette séance et la prochaine, où l'approbation des comptes de l'exercice 2010 figura à l'ordre du jour.

Avant de passer à la lecture des comptes, Mme le Maire s'adresse au prochain Exécutif et souligne l'importance de rester vraiment prudent, car les années à venir (2011 – 2012 et 2013) sont des années charnières.

M. GOY rejoint la séance à 21h.05.

5. Cession hors-ligne de MM. PILLET à la Commune d'Avusy, au chemin des Quoattes

M. VILLARS lit le projet de délibération, et c'est à l'unanimité des membres présents (11), que le Conseil municipal

DECIDE

- D'accepter à titre gratuit, la cession des hors-ligne de propriété de la parcelle No 3786 de 211 m², propriété de Messieurs Paul et Patrick PILLET, telle que prévue sur le tableau de mutation No 6/2009, dressé à cet effet le 25.10.2009 et modifié le 31.05.2010, par le bureau Christian HALLER, ingénieur géomètre officiel.
- 2. De charger Madame le Conservateur du Registre foncier de réaliser le T. M. susmentionné.
- 3. De demander, en raison du caractère d'utilité publique de cette opération, l'exonération des droits d'enregistrement et des émoluments du Registre Foncier.
- 4. De désigner Madame le Maire pour signer tous les actes relatifs à cette opération.
- 5. Les dépenses éventuelles engendrées par ces opérations, à charge de la commune, seront comptabilisées au compte de fonctionnement.

7 Approbation du vote de l'ACG, concernant le prélèvement de Fr. 1'1 million sur le FIC, pour financer la liaison de certaines communes au réseau de la fibre optique

M. VILLARS rappelle que la LAC donne la possibilité aux conseillers de s'opposer à des décisions prises par l'ACG, sur certains points uniquement – dont celui-ci fait partie – et selon un prorata bien défini du nombre de conseillers et du nombre de communes.

Cet éclairage étant apporté, M. VILLARS fait lecture de cette délibération et demande aux conseillers s'ils souhaitent s'opposer à cette décision ?

Aucuns conseillers ne s'opposent.

8. Propositions de motion et de résolution

Rien à signaler.

9. Rapports des commissions

9.1 Commission finances

Le sujet abordé a été la suppression de la taxe professionnelle. Il faut savoir qu'à Genève, nous ne pouvons pas supprimer la taxe professionnelle, mais nous aurions la possibilité d'exonérer les entreprises.

Le travail serait le même pour tous, aussi bien du côté des entreprises qui devraient produire tous les documents et remplir leur déclaration, que du côté du secrétariat communal, mais nous n'encaisserions rien : cadeau.

Il faut savoir que la majorité des entreprises de notre commune paie la taxe minimale de Fr. 30,--. Les 2-3 grosses entreprises « qui nous rapportent » de l'argent n'ont pas leur siège social sur notre territoire et leur faire cadeau de cette taxe nous mettrait en porte à faux avec les centimes additionnels.

La commission est pour le maintient de cette taxe avec 3 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention. Au vu de ce résultat, un rapport de minorité est présenté par M. GARRIGUES.

M. GARRIGUES rappelle que cette taxe date de l'époque Napoléon. Depuis, elle n'a que changé de nom.

Cette taxe retombe uniquement sur les entreprise selon une répartition charge, locaux, etc. et vient s'ajouter à d'autres taxes (pas moins de 25 taxes différentes pour les cafés-restaurants).

La FER est pour la suppression de cette taxe jugée désuète. La CCI trouve cette taxe obsolète. Pour l'UE, cette suppression devient impérative pour que les régimes fiscaux soient équivalents. La droite est pour la suppression. La gauche contre.

Si nous prenons les communes qui nous entourent, Cartigny a décidé de ne plus taxer ses entreprises.

Nous avons créé il y a peu une commission économie et agriculture, n'est-il pas temps de faire un geste, sans compter nos projets sur la zone d'Eaumorte et les terrains Portier. Une exonération attirera de nouvelles entreprises.

Pour M. BONAITI, l'idée est noble, mais l'impact est faux. Nous pouvons toujours revenir sur ce sujet quand nous aurons une idée plus claire avec l'utilisation des terrains Portier et d'Eaumorte.

L'idée avait été émise d'attribuer cette somme perçue sur un poste au budget.

Mme MEYER pense qu'il est dangereux de faire cela, sauf s'il y a un projet concret. Il ne faudrait pas tomber sur un budget idiot, tel que pratiquer à l'Etat où toute somme prévue au budget doit absolument être dépensée et rester prudents. Nous nous devons de penser aux entreprises.

- M. MERMIER relève que comme par hasard, la taxe professionnelle nous permet d'être dans les chiffres noirs
- M. FLECK va volontiers dans le même sens que M. GARRIGUES, mais ce qui le dérange c'est que cette manière de procéder favoriserait surtout des entreprises qui ont déjà des facilités. Il aimerait plutôt pouvoir prendre un engagement moral pour une démarche en faveur des entreprises.
- M. VILLARS demande si les conseillers veulent attribuer un mandat à la commission finances ?
- M. FLECK ajoute que nous pourrions par exemple, éliminer les déchets des entreprises à la charge de la commune, car il s'agit d'un poste très cher.
- M. BONAITI dit qu'il est essentiel de valoriser cette taxe.
- M. GARRIGUES propose que la commune vote un taux de dégrèvement. Geste idéologique envers nos entreprises.
- M. TERRIER précise qu'en cas de dégrèvement, la taxe minimum de Fr. 30,-- payée par la majorité des entreprises, ne changera pas. C'est dont toujours les mêmes qui profiteraient des avantages.

Les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, M. VILLARS demande quels sont ceux qui sont favorables à l'exonération de cette taxe ?

3 pour / 5 contre / 2 abstentions (Mme ROSENBERG et M. GAILLARD)

Avant de passer au point suivant, M. VILLARS demande si les conseillers souhaitent mandater la commission finances pour l'étude d'une exonération partielle ?

Non à l'unanimité des membres présents.

9.2 Commission aménagement

Continue de traiter tous les sujets en cours, notamment ceux qui concernent les bâtiments de Sézegnin et sécurité routière.

La commission a également essayé d'établir une liste des dossiers en cours, ce qui lui a permis de se rendre compte qu'il est difficile d'assurer le suivi.

9.3 Commission économie et agriculture

Bonne fréquentation des entreprises lors de la soirée à leur intention.

Un bon accueil également de la plaquette.

Une lettre sera envoyée à toutes les entreprises de la communes afin de les remercier pour leur participation, que les remarques au sujet de la plaquette sont les bienvenues et que les entreprises qui ne sont pas encore mentionnées sur celle-ci et qui le désirent peuvent s'inscrire en s'adressant à la Mairie.

Sondage déchets : peu d'informations et surtout insuffisantes pour prendre des mesures.

La commission souhaiterait un mandat formel, afin de pouvoir étudier les déchets produits par les entreprises et les moyens de les traiter, jusqu'au niveau financier de ce traitement.

Unanimité des membres présents.

Les panneaux pour le troc sont en place. Les cartons seront à dispositions à la mairie et les instructions seront mises en place dans les vitrines. Reste aussi à contrôler l'ouverture de ces panneaux.

En ce qui concerne les jobs d'été qui pourraient être proposés par l'intermédiaire de ce troc, la commission économie aimerait pouvoir en parler avec la commission sociale.

9.4 Commission sociale

Sondage aînés : le projet du sondage sera présenté à l'occasion du Conseil municipal du mois de mai, afin de pouvoir le distribuer lors de la sortie des aînés du 12 mai.

Mme MEYER n'y est pas favorable, car les aînés viennent pour « se vider la tête ». Il s'agit d'un acte important et mieux vaut faire parvenir se document par courrier.

Soirée jeunes 12 – 16 ans : le 10 mai à 18h. Animations avec Action Innocence, suivi d'un petit concert des Nothing Fall et d'un apéritif sans alcool. La fin de la partie sur les dangers liés à Internet est prévue aux environs de 19h.30. La soirée vers 21h.30.

Projet ludothèque/bibliothèque sur la commune : La commission sociale a été approchée par Mme BALZ, MERMET et TORNAY qui ont constitué un dossier pour la possible création d'une ludothèque, dont un exemplaire est distribué à tous.

Mme LUGINBÜHL prie les conseillers de bien vouloir lire ce dossier attentivement, car il va en plus, dans le sens de l'étude faite par la commission sur la création d'une bibliothèque communale, projet abandonné à cause de son coût.

Sans rentrer dans les détails, l'APE-A, les autres communes avoisinantes, ainsi que certaines associations sont déjà prêtes à soutenir ce projet.

C'est pourquoi, la commission sociale demande le mandat de pouvoir aider et soutenir le projet de création de la bibliothèque/ludothèque.

M. VILLARS précise que ce mandat ne serait pour l'instant, pas d'aider à réaliser, mais d'étudier la possibilité d'aider...

Pour appuyer cette demande, M. FLECK ajoute que la Ville de Genève prend tout un nombre de mesures à ce propos. La tendance y est.

M. VILLARS demande aux conseillers s'ils sont pour donner le mandat à la commission sociale d'étudier la possibilité de créer une bibliothèque/ludothèque?

Unanimité des membres présents.

Liste sur les idées d'aménagements des nouveaux locaux de Sézegnin : A transmettre à l'Exécutif.

9.5 Commission Environnement

La commission poursuit son travail.

Deux informations:

Photos thermiques des bâtiments : La couverture du canton a eu lieu et une séance pour les exécutifs est prévue en septembre. L'idée est qu'une information à la population avec présentation des images, puisse, par la suite, avoir lieu dans chaque commune.

La sortie environnement est reportée au 25 juin : Balade en campagne et inauguration du verger communal.

9.6 Commission civisme

La table ronde avec la gendarmerie, les gardes-frontières a eu lieu. La commission civisme demande le mandat de pouvoir organiser la soirée informations à la population : unanimité des membres présents.

Un article sur les incivilités aux abords des déchetteries communales sera transmis pour le prochain bulletin communal.

La commission demande également un mandat, dans le but de proposer une résolution du Conseil municipal, afin d'interpeler Mme la Conseillère d'Etat en charge du département de la sécurité, de la police et de l'environnement, en y association, pourquoi pas, les autres conseillers municipaux des communes de La Champagne, pour exposer notre souci quant aux effectifs des forces de police dans notre région : unanimité des membres présents.

Demande également un mandat pour travailler à la rédaction d'un code de procédures communales, qui permettrait à l'Exécutif de se baser sur une ligne de conduite pour la gestion des incivilités communales ?

6 pour / 1 contre / 3 abstentions.

Pour conclure : M. VILLARS est heureux de constater que des cendriers ont été posés aux arrêts TPG. Il ne faudra pas oublier d'en doter les bâtiments communaux.

10. Fixation des dates des prochaines commissions

! La commission finances du 2 mai 2011 est annulée.

• Mardi	02.05.11 à 20	h.30 comm	nission travaux	Mairie *
• Mercredi	03.05.11 à 19	h.00 comm	nission sociale	Mairie
• Mardi	10.05.11 à 18	3h.00 comm	nission civisme	Mairie
• Mercredi	11.05.11 à 18	3h.30 comm	nission économie	Mairie
• Lundi	16.05.11 à 20	h.30 comm	nission environnem	nent Mairie

^{*} Mme MEYER informe qu'il faudra très prochainement se prononcer sur 3 adjudications. Elle fera parvenir tous les détails par e-mail et les réponses sont attendues pour le mardi 26 avril.

11. Questions et divers

- 11.1 M. FLECK ne sera pas présent à la sortie des aînés.
- 11.2 M. SLETTENHAAR transmet des documents sur l'énergie des bâtiments pour le présentoir de la commune.
- 11.3 Mme ROSENBERG informe qu'il existe une institution Cap Emploi Bernex, qui aide à la réinsertion des jeunes en rupture. Le but est d'accueillir un jeune ½ journée par tranche d'une semaine pour un coût de Fr. 100,--.

Ne pourrions-nous pas y adhérer ?

Mme le Maire connaît cette institution est a déjà été approchée par la commune de Bernex. A l'époque, nous n'avions pas physiquement la place, sans compter qu'il faut accompagner ces jeunes. Pour les travaux extérieurs, M. SANGLERAZ est déjà seul. Il ne peut pas encore prendre en charge une personne.

D'autre part, il faut avoir les épaules solides et cela demande une force d'accompagnement qui n'est pas donnée à tout le monde. Il faut être prêt et nous ne pouvons pas imposer cela à un collaborateur.

Ce partenariat est pour l'instant prématuré et Bernex le sait. Ce projet est louable, mais nous avons besoin de nous réorganiser avant de pouvoir accueillir un jeune.

- 11.4 M. GARRIGUES profite de cette occasion pour féliciter et encourager le nouvel Exécutif qui entrera en fonction au mois de juin.
- 11.5 M. GOY informe que le BPA ouvre un prix pour les communes engagées dans les mesures de sécurité. Les dossiers sont à envoyer d'ici au 30 juin prochain. Le prix est de Fr. 15'000,--.
 - M. GOY se renseignera pour savoir ce qu'il faut envoyer pour constituer le dossier.

Mme ROSENBERG et M. GARDI l'aideront à constituer le dossier.

- 11.6 Mme LUGINBÜHL se joint à M. GARRIGUES et félicite le Maire et les adjoints élus.
- 11.7 M. MERMIER demande où les aînés se rendent-ils pour la sortie ?

Mme MEYER : Musée de l'aviation à Payerne, puis déjeuner à Marin. 15h. retour par Montsur-Rolle avec arrêt pour la visite d'un caveau (Bellevue), puis retour sur Avusy aux alentours de 18h.30.

11.8 Madame le Maire lit avec plaisir la carte d'Antony GACHET, jeune hockeyeur de la commune, qui nous remercie d'avoir participé pour son déplacement au Québec.

Avant de conclure cette séance du Conseil municipal, M. VILLARS rappelle que le prochain rendez-vous est fixé **au lundi 9 mai à 18h.30 et qu'il sera suivi d'un repas**.

La séance est close à 22h.4	0.	
Un conseiller :	Le secrétaire :	Le président du Conseil :